

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 juillet 2000
Français
Original: russe

**Lettre datée du 25 juillet 2000, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration que le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie a publiée le 25 juillet 2000 à l'occasion des propos inamicaux pour la Fédération de Russie qu'a tenus M. T. Issakadze, Vice-Ministre d'État de la Géorgie, dans une déclaration qu'il a faite lors d'une séance de l'un des organes de travail du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la Fédération de Russie
(*Signé*) G. Gatilov

**Annexe à la lettre datée du 25 juillet 2000,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie

Au cours d'une séance de l'un des organes de travail du Conseil économique et social, tenue récemment à New York, le chef de la délégation géorgienne, M. T. Issakadze, Vice-Ministre d'État, a tenu des propos inamicaux à l'égard de la Fédération de Russie. M. Issakadze l'a en particulier accusée d'avoir été impliquée dans l'éclatement du conflit en Abkhazie (Géorgie) et, à en croire le représentant géorgien, les agents de maintien de la paix de la Fédération de Russie déployés dans la zone de séparation des parties accompliraient d'une façon inefficace la mission qui leur a été confiée.

La déclaration de M. Issakadze, qui occupe de hautes fonctions gouvernementales en Géorgie, a laissé Moscou perplexe. Les dirigeants russes déploient depuis plusieurs années des efforts énergiques et systématiques pour aider Tbilissi et Soukhoumi à s'entendre et à dégager une formule de réconciliation acceptable par les deux parties. À cet égard, nous ne pouvons pas ne pas rappeler que dans le cadre de la résolution du Conseil de sécurité des États membres de la Communauté d'États indépendants, c'est précisément la Russie, et personne d'autre, qui a envoyé dans la zone de conflit des agents de maintien de la paix qui s'opposent, parfois au péril de leur vie, aux nouvelles flambées de violence entre les parties. Le fait que le conflit entre Tbilissi et Soukhoumi ne soit pas encore réglé montre que ce sont les parties elles-mêmes qui n'ont pas fait, tant s'en faut, tout ce qu'il faudrait pour ramener la confiance perdue et se convaincre l'une et l'autre qu'il est souhaitable qu'elles vivent ensemble sur la même terre, et que cela est possible.

À Moscou, on rejette résolument les accusations du représentant géorgien de haut rang comme dénuées de tout fondement et préjudiciables aux relations entre la Fédération de Russie et la Géorgie .